Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte le 24 mai 2021

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : Pollution à Misson

Madame la Préfète,

Je remercie la DREAL (Mme Muriel Jollivet) qui s'est empressée de nous communiquer son analyse de la situation :

Bonjour M. CINGAL,

J'ai été avertie de cet incident par FERTINAGRO le 18 mai en fin de journée, ainsi que je l'ai expliqué à M. FEUILLASSIER le même jour lors de son appel téléphonique. Je me suis rendue sur le site dès le lendemain matin (mercredi 19) pour faire les constats.
Il en ressort les éléments suivants :
- l'incident est lié à un bouchage des systèmes d'épuration des rejets atmosphériques de l'atelier granulation suite à un défaut de fabrication sur un produit
- le rejet s'est effectué par la cheminée de l'usine dans la nuit du 16 au 17
- le produit épandu est un engrais NPK (15/12/24) constitué des composés suivants : urée, sulfate d'ammonium, diammonium hydrogenorthophosphate, chlorure de potasse, colorant gris, dont le pH est compris entre 7 et 7,5. Aucune phrase de risque n'est identifiée dans la fiche de données de sécurité du produit. Celui-ci n'est pas considéré comme toxique
- la zone impactée couvre, d'après mes constats, 18 ha
- l'impact se situe sur les feuilles des végétaux, dont les plus sensibles ont été : ronces, orties, acacia, jeunes pousses de chênes, fougère grand aigle. La présence d'urée dans l'engrais peut expliquer l'impact constaté qui se limite aux zones de dépôt des poussières d'engrais (sur une épaisseur de quelques microns visiblement)
- aucun dépôt n'a été constaté dans l'Arrigan le 19 mai

Le 19 mai après-midi, lors du débouchage d'une colonne colonne d'eau située en amont de la cheminée, de l'eau chargée avec de même engrais s'est déversée en partie hors de la rétention de l'installation et a pu atteindre la route par un phénomène de vague au-dessus du caniveau ceinturant le site. L'utilisation de sciure par Fertinagro a permis de contenir l'effluent sur la route en amont des caniveaux en liaison avec le ruisseau du Bas-Hourqueigt, de sorte qu'il n'y ait pas d'atteinte vers ce cours d'eau. La sciure a été par la suite ramassée par la société en charge de nettoyer la route.

Le retrait des végétaux impactés a été effectué à ma demande. Il a pour objectif d'éviter que les produits encore présents sur les feuilles ne soient lessivés par les eaux de pluie et se déversent dans les cours d'eau. Le passage de l'épareuse doit s'accompagner du ramassage des végétaux.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Cordialement,

Malheureusement des riverains et la SEPANSO ne qualifient pas ce qui est passé d'incident, mais d'accident.

La zone impactée est beaucoup plus importante que ce qu'a pu constater Mme Jolivet puisque je dispose du témoignage d'une habitante d'Estibeaux (à 2 ou 3 kilomètres)

> Habitant Estibeaux juste en face de l'usine Fertinagro j'ai constaté durant la semaine passée d'abord sur les voitures et les carreaux de multiples tâches blanches bleutées puis vu que plusieurs arbres avaient des feuilles qui grillaient au fur et à mesure. En fait la grande majorité de mes arbres, arbustes et plantes ont leurs feuilles qui roulent, grillent ...
>
> Sans information d'aucune part, j'ai contacté la mairie d'Estibeaux samedi dernier, puis celle de Habas, toutes deux non informées. C'est une voisine agricultrice qui m'a donné la raison de ces faits.
>
> La société Fertinagro n'a semble-t-il pas jugé utile de contacter les mairies concernées ni les habitants riverains. Il est vraiment scandaleux que d'une part cette société soit si laxiste dans ses rejets, et que nous ne soyons pas au courant de la teneur des rejets et de leur incidence sur notre santé, celle de nos animaux, de nos plantes ... pouvons-nous continuer à manger nos légumes ? Sans info nous pouvons tout imaginer. Et que d'autre part au 21ème siècle une société de ce type puisse encore exister avec ses risques de pollution. A chaque fois c'est après des accidents que l'on constate que les sécurités n'étaient pas respectées ou pas aux normes.

En ce qui concerne les végétaux, la SEPANSO tient à souligner que beaucoup d'arbres ont leurs feuillage brûlés (Eucalyptus en bas à gauche, ou chênes en bas à droite)

Une culture de maïs a été une fois de plus impactée.

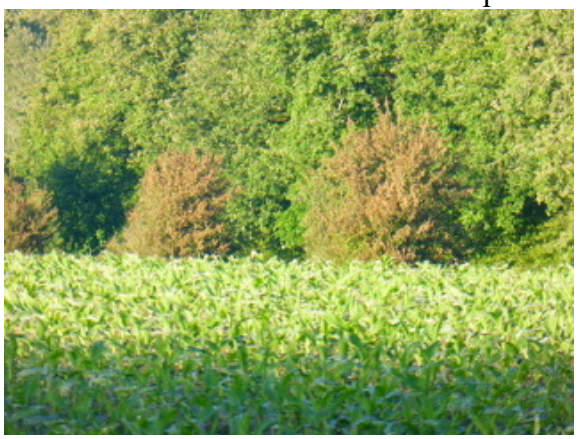

S'il est vrai que lors de la visite Mme Jollivet a pu écrire : « aucun dépôt n'a été constaté dans l'Arrigan le 19 mai » *« L'utilisation de sciure par Fertinagro a permis de contenir l'effluent sur la route en amont des caniveaux en liaison avec le ruisseau du Bas-Hourqueigt, de sorte qu'il n'y ait pas d'atteinte vers ce cours d'eau. »*
Pourtant nous disposons de photos prises dimanche 23 mai 2021 qui nous permettent d'affirmer que le réseau hydrographique a été impacté.

Le ruisseau a été impacté par gravité. Il recueille les eaux de ruissellement actuellement puisqu'il pleut aujourd'hui (lundi de Pentecôte), ce qui lessive les végétaux à terre broyés non ramassés. Les eaux météoriques vont au fossé, continuent à alimenter les fossés et l'Arrigan.

Les riverains ont été surpris de voir des fumées sortir de l'usine pendant une heure environ. Évidemment ils auraient bien aimé être informés et surtout être assurés que ces fumées ne contenaient pas de molécules d'acide.

Comme les riverains et l'association locale, nous espérons que le redémarrage de l'usine ne pourra être autorisé que lorsque la sécurité sanitaire et la sécurité environnementale seront garanties.

Comme eux, la SEPANSO ne comprendrait pas qu'aucun procès-verbal ne soit dressé à l'encontre des responsables de Fertinagro. Nous vous rappelons ce que nous demandions dans notre courrier du 21 mai : « La SEPANSO souhaite avoir communication de la date de chaque PV ou de la date de transmission de ces PV au Procureur de la République de Dax (ou date d'enregistrement au Parquet) »

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à ce nouveau courrier, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

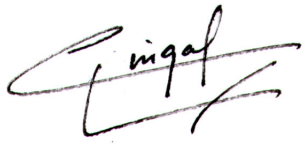

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Copie à :

- **Maire de Misson**
- **Fertinagro :** contacts@fertinagro.fr
- **Monsieur le Sous-Préfet de Dax**
- **OFB**
- **Monsieur le Procureur de la République de Dax**
- **Me François Ruffié**